



A.P.E.I. SUD 92

Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales du Sud des Hauts de Seine
Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Montrouge, Le Plessis Robinson, Sceaux

21 rue de Fontenay, 92340 BOURG LA REINE ☎ 01 47 02 01 48 🌐 <http://www.apeisud92.org> ✉ apeisud92@apeisud92.org

L'Ensemble des usagers, des adhérents et des membres du personnel de l'Association APEI SUD 92 tient à rendre solennellement hommage à Monsieur Albert MARTIN pour tout ce qu'il a apporté à la cause des personnes handicapées mentales.

Depuis les débuts de son engagement jusqu'à ses tous derniers instants, Monsieur MARTIN a consacré toute son énergie et ses compétences au service de la cause du handicap.

Père d'un enfant handicapé, il va commencer un long parcours associatif consacré à la cause du handicap et va le poursuivre tout le reste de sa vie.

Tout d'abord, avec quelques autres parents d'enfants handicapés d'Antony, ils décident de se regrouper pour s'entraider. En 1962, ce groupe loue un appartement à Châtenay-Malabry pour organiser des rencontres ; puis, en 1964, il crée une association appelée l'Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés d'Antony. Cette association obtient la création d'un établissement spécialisé pour enfants appelé l'Institut Médico-Éducatif du Parc Heller.

La même année, l'APEI de la région de Sceaux est créée et Albert MARTIN en est un des membres fondateurs. C'est cette association qui est à l'origine de notre association, l'APEI SUD 92.

En 1983, il existait un nouveau besoin concernant l'avenir professionnel de jeunes handicapés qui n'avaient pas de possibilités en Centre d'Aide par le Travail (CAT), mais avaient besoin d'un soutien spécifique. Dès la parution d'un nouveau règlement départemental en 1987 qui permettait la création de services de type Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs, Monsieur MARTIN, avec Mesdames CHRISTOL et CABANNES, se met au travail pour monter un dossier de création qui fut concrétisé par l'ouverture, en 1990, du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et du Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs situés à Sceaux.

En 1990, Monsieur MARTIN documente, avec Mesdames CHRISTOL et CABANNES, le dossier de création d'un Centre d'Aide par le Travail. Ce dossier était très ambitieux financièrement, mais fut solidement sécurisé grâce aux compétences financières de Monsieur MARTIN. L'agrément sera obtenu et permettra l'ouverture du CAT de Garlande, le 6 Décembre 1993 à Bagneux.

En 1995, les premiers contacts sont pris avec la ville de Fontenay-aux-Roses avec Mesdames CHRISTOL, CABANNES et LAMY, pour la création d'un foyer. Il s'agissait d'un projet important, nécessitant de faire appel aux financements prévus pour le logement social. Monsieur MARTIN a su intégrer toutes ces contraintes avec toute la prudence qu'il savait mettre en œuvre, et faire aboutir ce dossier avec l'ouverture du foyer de la Résidence de l'Avenir en 2000.

Début 2002, notre association est sollicitée pour la reprise du foyer Jeany à Montrouge, qui était ouvert depuis peu et dont la situation économique était précaire. Monsieur MARTIN se mit une fois de plus au travail pour élaborer un projet de reprise d'activité, devant démontrer la viabilité économique de l'opération. Comme promis dans le dossier, l'établissement, repris en Août 2002 a pu démontrer sa capacité à fonctionner de façon satisfaisante, tant pour les résidants que pour les financeurs.

En 2003, un nouveau projet se fait jour à Fontenay-aux-Roses pour un Foyer d'Accueil Médicalisé. Situé sur l'emplacement d'une ancienne clinique, ce dossier très lourd a été lui aussi mené avec succès avec l'ouverture, en 2009, du Foyer d'Accueil Médicalisé de la Résidence d'Estienne d'Orves.

Outre ses responsabilités locales avec l'Association APEI SUD 92, Monsieur MARTIN a été, en raison de ses compétences largement reconnues au dehors de son périmètre immédiat, sollicité pour de nombreuses autres causes liées au handicap.

Au niveau départemental, il a été pendant de nombreuses années, administrateur à l'Association Départementale ADAPEI des Hauts-de-Seine, et également trésorier de l'Association Tutélaire des Hauts de Seine, de 1970 à 2010, soit 40 ans de dévouement au service des majeurs protégés.

Dans le cadre de l'association tutélaire des Hauts de Seine, Monsieur MARTIN était très engagé sur une aide individualisée auprès des familles. Il les aidait très directement dans le montage des dossiers destinés soit aux impôts, soit aux demandes d'aides, et conseillait souvent ces familles pour sécuriser l'avenir matériel de leurs proches handicapés.

Par ailleurs, au niveau national, il a été pendant plusieurs années, trésorier à la Mutuelle Intégrance.

En reconnaissance de ces nombreux engagements, en 2002, Monsieur MARTIN a reçu des mains de Monsieur Jean-Paul DOVA, adjoint au maire d'Antony et Vice Président du Conseil Général, la médaille de la ville d'Antony.

Il faut à ce propos signaler la réaction de Monsieur Jean-Paul DOVA qui, retenu à l'étranger ne peut être présent aujourd'hui, mais a écrit : « Je tiens à saluer sa mémoire et l'immense travail accompli au service du handicap à ANTONY ».

Cette réaction illustre toutes celles que nous avons reçues depuis l'annonce du décès de Monsieur MARTIN.

Toutes mentionnent, au-delà de son dévouement et de ses compétences, son esprit toujours positif, son extrême gentillesse et sa profonde générosité. Il a su promouvoir par l'exemple, le plus haut niveau d'esprit de solidarité au service des personnes handicapées.

C'est un grand homme qui nous quitte, mais sa bienveillance reste dans nos cœurs et il éclaire la route à suivre pour tous ceux qui sont attachés au bien être et à la dignité des personnes handicapées mentales.